

Québec, le 2 mars 2018

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Assemblée nationale du Québec
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, Bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Leader parlementaire,

Le 7 février 2018, le député de Gouin, M. Gabriel Nadeau-Dubois, déposait devant l'Assemblée nationale, au nom de la députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques, M^{me} Manon Massé, l'extrait d'une pétition signée par 6 157 pétitionnaires.

Cette pétition demandait au gouvernement de s'engager pour le communautaire et pour la justice sociale, par un rehaussement du financement à la mission des organismes d'action communautaire autonome, par l'indexation annuelle des subventions, par le respect de l'autonomie des organismes communautaires et par un réinvestissement dans les services publics et les programmes sociaux.

Chaque année, le gouvernement verse près d'un milliard de dollars aux organismes communautaires. En 2014-2015, le soutien gouvernemental accordé aux organismes communautaires s'élevait à 976,9 M\$. Une partie importante (59,8 %) de cet investissement était d'ailleurs destinée à soutenir la mission globale des organismes.

Au cours de la dernière année, le gouvernement a annoncé différentes mesures visant à consolider l'appui financier déjà important versé aux organismes communautaires. Notamment, certains des rehaussements annoncés soutiendront les organismes communautaires qui offrent des activités aux familles et ceux qui sont soutenus par le programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) et qui offrent des services à la population.

... 2

En décembre dernier, dans le cadre du lancement du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 (PAGIEPS), le gouvernement a confirmé les investissements suivants :

- 55,2 M\$ pour augmenter le soutien financier accordé aux organismes qui combattent des problèmes sociaux et aux corporations de développement communautaire, dont 2,2 M\$ disponibles dès 2018-2019 pour les organismes en défense collective des droits;
- 30 M\$ pour augmenter le soutien financier aux activités en matière de sécurité alimentaire des organismes communautaires;
- 4,5 M\$ afin de bonifier l'offre de services du programme Créneau carrefour jeunesse, assurée par les carrefours jeunesse-emploi;
- 160,1 M\$ pour poursuivre les Alliances pour la solidarité.

Enfin, dans le cadre du PAGIEPS, le gouvernement a aussi annoncé son intention d'élaborer un nouveau plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire. Ces travaux devraient permettre de proposer des actions structurantes et de réaffirmer l'engagement du gouvernement à l'égard des organismes communautaires qui contribuent, à leur façon, au développement social et économique du Québec.

Veuillez agréer, monsieur le Leader parlementaire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le ministre,



François Blais